

Propositions financières - Budget Primitif 2015

Rapport n° CD/2015/36

Service Chef de file :

Direction de la mobilité

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Les départements ont la qualité d'autorité organisatrice des transports non urbains et scolaires depuis la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982.

L'adoption du schéma directeur des transports et des déplacements, le 10 décembre 2007, a prévu une évaluation des lignes régulières du Réseau 67 qui s'est poursuivie en 2014 sur les lignes du bassin de Strasbourg.

En parallèle, les travaux du Transport en Site Propre Ouest (TSPO), entre Strasbourg et Wasselonne sur l'axe de la RD1004, se sont intensifiés avec des aménagements en section courante à Wasselonne et Ittenheim.

S'agissant des transports scolaires, le Département soutient fortement la prise en charge des frais de transport scolaire des familles domiciliées dans le département : gratuité jusqu'en fin de collège, participation forfaitaire de 90 € ou 135 € selon le type de transport utilisé jusqu'au baccalauréat.

L'objet du présent rapport est de présenter le budget 2015 relatif à cette compétence importante des départements.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015
PAT	Direction de la Mobilité	47 311 486,03
	TOTAL	47 311 486,03

1141 – Fonctionnement du Réseau 67

Crédits proposés pour le BP 2015 : 45 311 486,03 €

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin met en place au travers du Réseau 67 et du transport scolaire une offre de transport, en complément des lignes TER, organisées par la Région Alsace.

Au cours de l'année scolaire 2013 -2014, le Conseil Départemental a poursuivi la démarche de révision du Schéma départemental des transports et des déplacements adopté en décembre 2007, entamée l'année précédente et ayant déjà permis la réalisation d'une économie annuelle de 2,5 millions d'euros.

Cette année, la démarche s'est concentrée sur les lignes exploitées sous forme de délégation de service public dans le bassin de Strasbourg.

Elle s'est concrétisée au 1^{er} septembre 2014 avec la mise en œuvre d'un nouveau réseau plus lisible notamment dans le secteur de rabattement sur le Transport en Site Propre Ouest du bassin de Marlenheim/Wasselonne.

Par ailleurs, 2 lignes (ligne 221 "Brumath – Truchtersheim" et ligne 223 "Molsheim – Brumath") ont été supprimées faute de clientèle.

De plus, dans le cadre de la démarche d'assujettissement de l'activité "Transport" à la TVA (qui permet au Conseil Départemental de récupérer un gain de trésorerie de l'ordre de 300 000 € par an), un budget annexe des transports est constitué à partir de 2015. Ce budget retrace l'ensemble des opérations de transport effectuées en "régie" par le Conseil Départemental, c'est-à-dire hors délégation de service public.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires au 1^{er} septembre 2014 a un impact important sur le budget départemental avec un surcoût de l'ordre de 400 000 € par an sur les lignes de car scolaire et de 200 000 € par an pour le transport des élèves handicapés, ce qui pèse sur le fonctionnement du budget annexe.

Ce budget repose sur les principaux postes de dépenses suivants :

Investissements :

	480 992,00 €
➤ poursuite des aménagements en faveur des transports collectifs, avec notamment les RD31 et RD41 dans le Kochersberg ("Y" TSPO) et mise en accessibilité de points d'arrêt	250 000,00 €
➤ en accompagnement des travaux du TSPO (et aussi en cohérence avec l'engagement de mise en accessibilité des cars du Réseau 67), acquisitions d'outils pour l'information en temps réel des voyageurs et les annonces sonores...	140 000,00 €
➤ billettique Badgeo : dans le cadre du TSPO, des bornes de vente au sol sont envisagées, nécessitant également une évolution du logiciel	66 000,00 €
➤ centrale de mobilité : crédits nécessaires au développement du module de réservation en ligne des services virtuels du Réseau 67	13 632,00 €
➤ autres crédits liés à l'activité des lignes interurbaines départementales (découpe des cars, jalonnement...)	11 360,00 €

Fonctionnement :

	44 830 494,03 €
➤ contribution financière à la DSP interurbaine (23 lignes du Réseau 67 et gestion de la gare routière des Halles à Strasbourg), qui accueille 80% des voyageurs non scolaires du département	8 250 000 €
➤ Dotation d'équilibre pour le fonctionnement du budget annexe des transports	30 092 098,03 €
➤ compensations tarifaires à la CTBR, titulaire de la DSP du bassin de Strasbourg du fait des réductions sur les tarifs accordées à certains clients par le Conseil Général (Scolaires, Interjeunes, Intermobilité, ½ tarif si abonnement de travail SNCF...)	4 427 000,00 €
➤ application des accords sur les tarifications combinées et intégrées avec la Communauté Urbaine de Strasbourg	950 000,00 €
➤ gestion et fonctionnement de la billettique Badgéo	490 000,00 €
➤ actions de promotion sur le Réseau 67, y compris l'impression des fiches horaires	145 416,00 €

➤ subvention de fonctionnement aux transports à la demande mis en œuvre par les communautés de communes (13 en service)	170 000,00 €
➤ fonctionnement de la centrale départementale d'informations et de réservation Infos Réseau 67	136 320,00 €
➤ participation au fonctionnement du système d'information multimodal régional (www.vialsace.eu), service internet commun aux 10 autorités organisatrices de transports collectifs en Alsace	89 500,00 €
➤ dépenses d'entretien des poteaux d'arrêts du Réseau 67	68 160,00 €
➤ dépenses d'entretien, location des véhicules du Réseau 67 et frais d'électricité : les grosses opérations de maintenance sur les véhicules de la DSP, hors accident, sont financées par le propriétaire, de même qu'une éventuelle location de véhicules de renfort ponctuel du parc. Les frais d'électricité correspondent au fonctionnement des nouveaux équipements mis progressivement en service sur l'axe du TSPO	12 000,00 €

1143 – Transport en Site Propre Ouest (TSPO) – Bus Express Crédits proposés pour le BP 2015 : 2 000 000 €

La première phase du projet du TSPO, entre Wasselonne et Ittenheim, inscrite pour 30 millions d'euros au Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, a été déclarée d'utilité publique le 16 janvier 2012.

Conformément aux engagements pris par le Département, en parallèle de l'enquête parcellaire conduite en 2013 pour les acquisitions foncières, les premiers travaux ont été réalisés, avec la mise en service à la rentrée de septembre 2013, du terminus et parking de Wasselonne-Collège et du parking-relais et des voies bus de Marlenheim-Est, suivis en 2014 de la première tranche de travaux sur la section Handschuheim-Ittenheim, y compris une voie réservée sur la RN4.

Le programme de travaux pour 2015 a été ajusté au mieux des disponibilités financières, en essayant d'apporter les améliorations attendues en faveur des transports collectifs et de la circulation routière en général, grâce à des équipements dynamiques de gestion du trafic.

Il est proposé de ventiler les crédits 2015 comme suit :

- 40 000 € pour poursuivre les acquisitions foncières, désormais en phase d'expropriation (après la phase à l'amiable) ;
- 180 000 € en faveur des crédits d'études, notamment les frais de maîtrise d'œuvre, mais aussi les différentes opérations de coordination et contrôles lors du chantier ;
- 1 780 000 € pour poursuivre les travaux du TSPO dans la traversée de la commune de Furdenheim, avec la réalisation des nouvelles stations, la reprise du carrefour RD1004/RD30, les entrées de la commune et la mise en place des nouveaux feux, de caméras et de compteurs, du même modèle que ceux implantés en 2014 à Ittenheim, afin de disposer d'un équipement dynamique, c'est-à-dire permettre des interventions quasi-instantanées en cas de perturbations.

En parallèle des travaux portés par le Conseil Départemental, une deuxième tranche de travaux sur la RN4 et l'A351, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat, devraient se traduire prochainement par la mise à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique courant du 1^{er} semestre 2015. Le cofinancement de ces travaux par le Département est inscrit à la fois dans ce mode d'action, mais également pour partie dans notre intervention en faveur du réseau routier national (1211 – Contrat de projets Etat-Région).

Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015
1141	Fonctionnement du Réseau 67	45 311 486,03€
1143	Transport en Site Propre Ouest (TSPO) – Bus Express	2 000 000,00 €
	TOTAL	47 311 486,03 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2015.

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY